

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement d'adjoints des cadres hospitaliers

NOR : ETSH1040402V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre de Meaux (Seine-et-Marne), en application du 2° de l'article 7 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 4 postes d'adjoint des cadres hospitaliers, vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier de Coulommiers : 1 poste, branche administration générale ;
- centre hospitalier de Lagny : 1 poste, branche administration générale ;
- centre hospitalier de Melun : 1 poste, branche administration générale ;
- centre hospitalier de Nemours : 1 poste, branche administration générale.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 7 (2°) du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au centre hospitalier de Meaux, direction des ressources humaines, service concours, BP 218, 77104 Meaux Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.